

**COMMUNE
DE
VELESMES-ECHEVANNE
70100**

Mail : commune-de-velesmes@orange.fr

**COMPTE-RENDU DE LA REUNION
DE CONSEIL MUNICIPAL DU
4 MAI 2022**

Membres présents : Céline BERTHIER, Stéphane GAULIARD, Jean-Paul GEOFFROY, Thierry JACQUIN, Laurent JARROT, Manon JAYET, Simon LAFFAITEUR, Frédéric MOREL, Stéphane PARIS, Philippe RACINE, Christelle ROBBE

La séance est ouverte à : 20h15

Secrétaire de séance : Manon JAYET

Date de convocation : 26 avril 2022

Date d'affichage : 5 mai 2022

Ajout d'un point à l'ordre du jour :

- Entretien chaudière logement communal

1 – Aire de jeux

Le Maire informe que suite au dossier de subvention déposé en Préfecture, la commune a reçu la notification informant l'attribution d'un montant de 3 519.20€ dans le cadre de la DETR.

Le Maire propose d'accepter cette attribution.

Vote à l'unanimité

2 – Changement de locataires L3

Le Maire informe que les locataires Plottey Armand et Besançon Océane ont quitté le logement L3 situé au 2 rue de St Broing le 30/04/2022. Suite à la réalisation de l'état des lieux, il convient de leur rembourser la caution correspondante.

Le Maire informe de l'arrivée des nouveaux locataires Mr Gigot Brice et Mme Bietry Jennifer en date du 01/05/2022 et précise qu'il convient d'encaisser leur caution équivalent à un loyer soit 400€.

Vote à l'unanimité

3 – Participation antenne mobile téléphonique

Le Maire informe que le projet financier d'installation de l'antenne mobile téléphonique a été revu en raison de la modification de l'emplacement initial acté sous l'ancien mandat. Le surcoût s'élève à 16 118.10 €. Après avoir défendu le dossier en Préfecture, avec les autres partenaires, il est proposé que le surcoût soit assumé par 3 entités : le SIED, l'opérateur téléphonique SFR et la commune.

Le Maire propose d'acter la participation financière de la commune pour un montant de 5 372.70 €.

Pour : 9

Abstention : Stéphane Paris

Contre : Laurent Jarrot

4 – Numérotation habitations

Suite aux nouvelles constructions sur la commune, le Maire propose d'attribuer les numérotations suivantes :

- | | |
|---|-------------------------------|
| - Mr Daguet Yannick et Mme Tharradin Sandie | 9 Rue de l'hermitage |
| - Mr Plottey Armand et Mme Besançon Océane | 6 bis Rue de l'hermitage |
| - Mr Mairet Emmanuel et Mme Marilly Cindy | 6 Impasse de l'hermitage |
| - Mr Fouqué Damien | 3 Rue de la carrière |
| - Mr Mallet Arnaud et Mme Laffaiteur Mathilde | 11 Rue des champs de la chaux |

Vote à l'unanimité

5 – Entretien chaudière logement communal

Mr le Maire informe que la chaudière du logement communal situé 9 Route de Vesoul, occupé par la MAM, a connu de nombreux problèmes en 2021. A titre exceptionnel, le Maire propose que la commune annule le titre correspondant à la facture d'entretien de la chaudière pour l'année 2021 s'élevant à 225.24 €.

Vote à l'unanimité

Questions diverses

- Voirie : présentation des besoins pour cette année et attente des devis correspondants
- Demande de subvention du musée d'un montant de 1 000 € pour l'organisation de la bourse d'échanges du 8 mai. Après débat, le conseil refuse le montant de cette demande et accorde une subvention exceptionnelle de 100 € pour l'année 2022.
- SIED Chaufferie bois : prévoir l'intervention de Mme Chicaud pour présenter l'étude
- Fleurissement village : suite au courrier reçu du Département, inscription au concours des villages fleuris
- Cartes avantages jeunes : l'opération est renouvelée et concernera pour l'année 2022/2023 environ 45 jeunes. Le coût unitaire pour la commune est de 7€

La séance est levée à 22h40.

The image shows a handwritten signature in blue ink on the left and a circular official seal on the right. The seal features a central emblem with a figure holding a staff, surrounded by the text 'COMMUNE VELESMES-SEHANNE' and the number '70100' at the bottom.

Le Maire, JP Geoffroy